

Elles prétendent calmer l'angoisse mais elles peuvent vous pousser à mourir ou à tuer...

# Les pilules du MALHEUR



M. Imbert, le père du jeune homme qui s'est suicidé.

**Lorsque M. Imbert entreprend de savoir pourquoi son fils s'est suicidé, il ignore que cette enquête sera jalonnée de dizaines de morts et de secrets bien cachés...**

PARIS

**G**eorges-Alexandre Imbert peut dire avec précision à quelle date et à quelle heure son destin a basculé : le 4 juin 1992, à 8 heures du matin. Avant ce jour, M. Imbert est un homme ordinaire, concentré sur son métier d'agent immobilier. Après ce jour, il apprend le droit, les lois, la médecine, la chimie des molécules. Et il enquête avec acharnement sur des

dizaines de morts suspectes. Le 4 juin 1992, donc. À 8 heures du matin, le téléphone sonne dans l'appartement de Georges-Alexandre Imbert, avenue Kléber, à Paris. À l'autre bout du fil, un policier lui demande de se présenter le plus vite possible au commissariat du quartier des Halles pour une « affaire concernant son fils, Laurent ».

M. Imbert se précipite. Il arrive au poste de police avant 9 heures. On le conduit au premier étage. En passant devant un bureau, il aperçoit la fiancée de son fils. La jeune femme est en larmes. Effondrée. Que se passe-t-il ? Où est Laurent ?

Quelques minutes plus tard, avec d'innombrables précautions, un inspecteur lui apprend alors que son fils s'est suicidé, la nuit même, en se tirant une balle en pleine tête...

## Une sorte de plongée en enfer

À cet instant, M. Imbert ne peut pas croire que son garçon s'est donné la mort. Laurent a 24 ans. Élève surdoué, bac scientifique en poche, il est devenu ingénieur informatique à la Société Générale. La banque a même installé un ordinateur chez lui pour qu'il puisse travailler, en cas de besoin, jour et nuit, sur les marchés financiers. C'est un travail à très haute responsabilité, très bien payé. Côté cœur, Laurent – un grand garçon blond, aux yeux bleus –, vit avec la même jeune fille – celle qui se trouvait à l'hôpital, en larmes – depuis trois ans.

Ce suicide n'a pas de sens. — Je veux aller chez lui, dit le père au policier.

Le fonctionnaire tente de l'en dissuader. En vain. Quelques

instants plus tard, M. Imbert, escorté par les enquêteurs, arrive rue Bertin-Poirée, où vivait Laurent. L'appartement donne sur le quai de la Mégisserie, face au palais de justice, sur l'île de la Cité. Le père de Laurent grimpe les six étages comme on monte au supplice. Dans la chambre du jeune homme, il plonge en enfer : il y a du sang partout... Et ce n'est pas un cauchemar.

## Avant de se donner la mort, son fils a commis un acte terrible...

Tandis que les spécialistes de l'institut médico-légal commencent leur travail, M. Imbert, effondré, quitte les lieux du drame. C'est alors qu'un inspecteur s'approche de lui.

— Vous devriez déposer une plainte, dit le policier à voix basse, comme s'il craignait d'être entendu.

Porter plainte ? Contre qui ? Pourquoi ? Pour l'instant, le père de Laurent n'a pas la tête à cela. Mais, dans l'après-midi, il appelle le procureur de la République et demande qu'une autopsie et des analyses toxicologiques soient pratiquées.

Il ignore alors que cette démarche va l'entraîner au cœur d'une incroyable enquête jalonnée de dizaines de morts, de secrets bien cachés, de puissants intérêts financiers...

C'est dans un café du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à deux pas de



N° 1323 - 23 JANVIER 2008 - TOUS LES MERCREDIS - FRANCE METRO AND 1.50 € - AntiReun/Guyane 1.95 € - Belgique 1.50 € - Suisse 2.90 FS - Canada 3.95 \$ - Espagne 2.20 € - D 2.3 € - Lux 1.50 € - May 2.25 € - Zone CFA avion 1.900 CFA - Maroc 15 Dhs - Algérie 60 DA - TOM avion - 400 XPF - TOM surface - 220 XPF

le nouveau  
**DETECTIVE**  
magazine d'enquêtes

L'Assemblée nationale, que je rencontre M. Imbert. Quinze années ont passé depuis la mort de son fils. Quinze années qui lui ont permis de reconstituer le scénario de la dernière nuit de Laurent. Une nuit où le jeune homme ne s'est pas seulement donné la mort. Avant de mettre fin à ses jours, il a commis un acte terrible passi-

Puis il empoche le montant de la consultation -275 francs à l'époque- et s'en va.

■ **Et c'est moins d'une demi-heure plus tard qu'il perd complètement la tête ?**  
Il devient fou ! Plus rien, plus aucune barrière, ne semble le retenir. Il fait des choses insensées, pour qui le connaissait. Il se jette sur sa fiancée et la viole sous la menace d'un couteau. D'un couteau, vous imaginez ! Puis il rédige une nouvelle lettre, prend une arme et se fait exploser la tête.

■ **La seconde lettre n'a plus rien à voir avec celle rédigée plus tôt dans la nuit. Comme si c'étaient deux personnes différentes qui avaient écrit les deux courriers : la timidité s'est transformée en agressivité, la peur fait place au délire. Pourquoi cette métamorphose ?**

Le tranquillisant que lui a fait prendre le médecin a profondément modifié chez Laurent sa perception des événements. Le médicament a annihilé toutes ses barrières morales et, aussi, sa peur de mourir !

■ **C'est une simple hypothèse...**

Hélas, non ! C'est une réalité inscrite dans les chiffres : comment expliquer que la France soit le pays qui a le triste record de la consommation de tranquillisants et, en même temps, l'un des plus hauts taux de suicides chez les jeunes ? Il y a un lien évident.

■ **C'est ce que voulait vous faire comprendre le policier qui,**

## Epidémie de dépression chez les adolescents

Chaque année, entre 10 000 et 15 000 jeunes tentent de se suicider. Soit une augmentation de 40 % en dix ans. Comment expliquer cette épidémie de dépression ? Certains n'hésitent plus à dénoncer les ravages des « pilules du bonheur ». Anxiété, insomnie,

hyperactivité, ou boulimie, la réponse à ces troubles est devenue une prescription médicamenteuse presque systématique. Selon une étude de l'Inserm, 19 % des garçons et 26 % des filles de 16-17 ans disent avoir pris au moins une fois dans leur vie des psychotropes.

discretement, vous a conseillé de porter plainte ?

Certainement. Ce n'était sans doute pas la première fois qu'il assistait à de tels drames liés à l'absorption de psychotropes. Je me suis mis en quête d'autres témoignages.

■ **Quelques semaines après la mort de Laurent, en juillet 1992, vous créez une association pour dénoncer les suicides sur ordonnances. Vous avez alors déjà la certitude qu'un énorme scandale de santé publique couve.**

Ce n'était qu'une intuition. Pour que personne ne puisse prétendre que c'était la douleur d'avoir perdu mon fils qui me faisait agir, je devais établir des preuves. J'ai reçu un nombre incroyable de témoignages. Un mari qui se donne la mort avec un fusil de chasse après avoir pris quelques pilules de Valium. Une jeune fille de 18 ans qui se défenestre sous Urbany! en laissant une lettre à sa mère, accusant les médicaments. Un

grand-père de 75 ans, soigné pour une dépression, qui se tue à l'hôpital même, de 17 coups de couteau. Un directeur de société pétrolière qui se pend dans sa chambre d'hôpital sous l'emprise du Tranxène. Un vétérinaire qui agresse sexuellement ses propres enfants avant de se pendre en cellule. J'ai reçu et étudié des centaines de cas. De façon objective.

■ **Et votre conclusion est formelle...**

En effet, je crois avoir apporté la preuve statistique que certains médicaments psychotropes, et plus particulièrement ceux de la famille des benzodiazépines, représentent un grave danger pour la société. Les benzo font tomber les inhibitions des personnes qui en prennent. Ces drogués légaux, comme je les appelle, font régner la violence et la terreur... Sous l'emprise d'un de ces produits, n'importe qui peut se révéler dangereux, pour soi-même ou pour les autres. Prenez les violences

Suite page 20

## Les « benzo » : attention danger !

Les benzodiazépines désinhibent la personne qui en prend. C'est-à-dire que cette dernière n'a plus de « frein mental » et peut avoir des comportements étranges ou dangereux : conduire sur la route à toute vitesse... ne plus avoir peur de mourir... être prête à tuer sans raison... Pendant la prise de benzo, la personne est souvent irritable, parano. Elle ne supporte pas d'être contrariée. Tout lui paraît agressif et hostile. Après la prise de benzo, la personne souffre d'amnésie. Elle oublie tout ce qui s'est

passé durant la période où elle était sous l'emprise du médicament. On a vu ainsi un homme se mettre à uriner sur sa femme et avoir tout oublié quelques heures plus tard ! Les benzo peuvent mener à des comportements suicidaires ou meurtriers : dans ce cas, on retrouve souvent la même équation : un terrain psychologique particulier (dépression, jalousie exacerbée, traumatisme ancien et profond...) + prise de benzo + élément déclencheur (parole ou geste malencontreux de l'entourage).

■ **Des meurtres ?**

Richard Durn, le forcené qui a abattu huit personnes dans la salle du conseil municipal de Nanterre en mars 2002, était sous l'emprise du Nordaz, un succédané du Valium, au moment des faits. Le journal *Le Figaro*, à l'époque, s'est interrogé : « La prise de certains antidépresseurs peut-elle déclencher le basculement d'un individu dans la plus implacable violence ? ». Autre exemple : le massacre du lycée de Columbine, en 1999, dans le Colorado. Un des deux tueurs était soigné avec du Luvox, un antidépresseur. Dans de nombreux procès, les benzos ont été mis en cause (voir encadré). L'avocate de Francis Heaulme m'a confirmé que le « routard du crime », était « soigné » au benzo et qu'il ne tuait que lorsqu'il était sous l'emprise de ce médicament.

■ **Vous allez même plus loin, en prétendant que les violences qui explosent dans les banlieues pourraient, elles aussi, être dues aux psychotropes...**

Je l'ai découvert grâce au témoignage d'un pharmacien qui exerçait auparavant dans la région de Commercy, dans la Meuse. Depuis qu'il s'est installé en banlieue parisienne, il vend dix fois plus de psychotropes que dans son ancienne pharmacie. Il est urgent que notre société comprenne que les « pilules du bonheur », vont peut-être faire son malheur...

Une enquête de NOTRE CORRESPONDANT

ble des assises. Il s'est subitement métamorphosé. Sous l'influence de qui ? De quoi ? C'est ce que nous allons découvrir.

**LND** C'est cette phrase du policier : « Vous devriez déposer une plainte », qui vous a mis la puce à l'oreille.

Georges-Alexandre Imbert : Oui. Ce soir-là, Laurent est dans sa chambre. En enquêtant, j'ai appris que quelques jours avant le drame, il avait commis une erreur qui avait coûté pas mal d'argent à sa banque. Bref, pour la première fois de sa vie, il se sent déstabilisé. Au point qu'il écrit une première lettre où il parle à la fois de son désarroi et de sa peur de la mort.

■ **Votre fils évoque-t-il la possibilité de se tuer ?**

Oui. Mais selon les psy que j'ai consultés, lorsque de telles idées nous traversent l'esprit, la peur de mourir nous retient. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé pour Laurent, puisqu'il a appelé SOS médecin. Lorsque le docteur arrive, Laurent se plaint de douleurs. Le médecin diagnostique une « dépression nocturne ». Il lui donne un antispasmodique et lui fait une piquette de tranquillisant, une petite dose de Valium.

M. Imbert, qui est l'auteur de ce livre, a créé l'association d'aide aux victimes des accidents de médicaments, l'AAAVAM, 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

## Tueries sur ordonnance

Ce sont des affaires que vous avez peut-être lues dans nos colonnes. Leur point commun : elles sont inexplicables et leurs auteurs prenaient des psychotropes...

■ **Le 12 juillet 1989**, armé de sa carabine, Christian D., un agriculteur de Luxiol (Doubs), tue sa mère, sa sœur et l'un des employés de l'exploitation familiale (voir LND n° 357 et 358). Le jeune homme s'enfuit ensuite à bord d'une voiture et ouvre le feu sur les passants. Bilan : 14 morts. Christian D. était sous anxiolytiques. Un magistrat qui lui a rendu visite à l'hôpital psychiatrique a déclaré : « On n'a pas l'impression de se trouver devant quelqu'un atteint de folie. Il sait parfaitement ce qu'il a fait mais il ne comprend pas pourquoi il a agi ainsi ».

■ **Sylvie R.**, une aide-soignante de 38 ans sans histoire voulait perdre du poids. Un médecin lui prescrit un régime de choc : amphétamines benzodiazépines et Lisanxia. Au bout de six mois de traitement, elle perd quinze kilos, mais change de comportement. En décembre 1988, elle finit par tuer une amie d'enfance, la découpe en morceaux

et fait cuire sa tête au four. A son procès, elle est incapable d'expliquer son geste et ne se souvient de rien (voir LND n° 459).

■ **En 1983**, Régis D., policier, est soigné pour des troubles du sommeil. Après avoir pris un psychotrope prescrit par son médecin, il abat sa femme qu'il adorait de 4 balles. Pour sa défense, son avocat citera l'exemple d'une Américaine qui a tué sa mère alors qu'elle prenait un médicament antidépresseur. Cette dernière a été indemnisée par le laboratoire Upjohn responsable de la mise sur le marché de ce médicament.

■ **Au lendemain du week-end de Pâques 1996**, Marguerite Z... égorge son mari et son fils aîné. Puis elle étrangle le cadet avant de se pendre à la balustrade de l'escalier de son pavillon de Sceaux (Hauts-de-Seine). L'enquête révèle qu'elle a absorbé deux psychotropes puissants avant le massacre.

■ **Septembre 1995** à Laroche-Saint-Cydroine (Yonne), Didier F., 33 ans, jette son bébé de 16 mois dans l'Yonne. Il est incapable d'expliquer son geste. Son médecin le suivait pour une « légère dépression » et lui avait fait une ordonnance comportant deux neuroleptiques.

n° 1323 du 23 janvier 2006 L.N.D. 19



DÉCOUVERTE

Ces MÉDICAMENTS qui peuvent faire de vous un TUEUR